



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 25100

Texte de la question

M. Joël Giraud alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur l'inquiétude suscitée par les projets de désindexation partielle ou totale des retraites complémentaires AGIRC et ARRCO et sur la baisse du pouvoir d'achat qui en résulterait pour 11 millions de retraités du secteur privé. En effet, il semble que certaines des règles AGIRC et ARRCO concernant près de 15 millions de retraités du secteur privé risquent d'être défavorablement modifiées. Or il serait plus équitable que ces deux régimes de retraites soient étudiés en même temps dans le cadre du grand débat national concernant la totalité des régimes de retraite. Par ailleurs, la Confédération française des retraités (CFR), l'association la plus importante de retraités, représentant plus de 1 500 000 adhérents, revendique une représentativité comme partenaire social au même titre que les salariés et souhaitent participer à ce débat. Il lui demande de bien vouloir envisager de surseoir à l'application de la taxe de 0,3 % (CASA) applicable aux retraites et d'associer la CFR à participer aux débats.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25100

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4332

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)